

Après le pillage sous-marin : l'enquête débute à Cannes

Le navire, datant du II^e siècle avant J.-C., est en cours de protection à l'aide de 30 tonnes de sable. Une bonne vingtaine d'amphores ont été volées. Celles qui restent ont été mises en sécurité.

Combien de précieux vestiges de notre lointain passé, conservés sous le sable cannois depuis le II^e siècle avant notre ère, ont-ils été dispersés ? Et arrachés au patrimoine archéologique national, voire mondial ? C'est à la gendarmerie maritime de Marseille, chargée de l'enquête, de répondre à ces interrogations. Et retrouver la trace des plongeurs pilleurs qui ont fait main basse sur une bonne vingtaine d'amphores, historiquement emplies de vin. Antique cargaison d'un navire en provenance de la côte tyrrhé-

nienne, deux siècles avant J.C.. Le pillage a été découvert la semaine dernière alors même qu'une vaste opération de fouille archéologique allait débuter sur ce site baptisé Fort Royal 1 découvert en 2017. Trop tard ? « L'équipe scientifique a été validée en fin d'année dernière. Auparavant, on avait fait le choix d'autres fouilles », indique Arnaud Schaumasse, directeur du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du ministère de la Culture.

Attention trafic !

Attention, on n'achète pas une amphore sans garantie. Le ministère de la Culture met un plomb autour de l'anse avec un poinçon et remet un document de certification de remise de l'objet. En cas de doute, le DRASSM - qui a un registre exhaustif - peut vous renseigner.

À savoir, jusqu'en 1991, les découvreurs « inventeurs » d'objets sous-marins avaient droit à un tiers de leur découverte. « Aujourd'hui, c'est pour l'État à 100 % », précise Anne Joncheray, archéologue.

Vocation commerciale ?

Au vu des trente amphores prêtes à être évacuées, « on est probablement sur un pillage à vocation commerciale. Ce que l'on sait aussi, c'est qu'il est récent, au vu des mesures de ces pièces en terre ».

La priorité a été de récupérer et de mettre en sécurité une trentaine d'amphores sur place et de procéder à un travail de photographie 3D du site situé au nord de l'île Sainte-Marguerite.

L'urgence est aussi d'assurer la protection du reste de ce trésor et d'empêcher d'autres vols. La mission consiste à l'ensevelir sous 30 tonnes de sable avec l'appui de deux plongeurs. L'Alfred-Merlin, navire du DRASSM, a effectué des



L'« Alfred-Merlin », navire scientifique du DRASSM, effectue des allers-retours entre Nice et le Nord de l'île Sainte-Marguerite pour acheminer trente tonnes de sable. (Photo P. Soubias CCI-CNRS)

allers-retour à Nice pour charger de gros sacs de sable déversés sur place. Une opération qui se poursuit ce vendredi. Et après ? « L'étude du site est à faire. Elle prendra des années », précise Arnaud Schaumasse. On est sur un navire venu de Calabre, rare par sa

taille et son activité. Des pièces de la coque permettront de le dimensionner. C'est une source de documentation précieuse. Il faut que ceux qui considèrent ces épaves comme des supermarchés permettent de revendre des produits sur les réseaux sociaux prennent con-

science. Il n'y a pas de fatalité, on mène une veille et on n'est pas défaitiste : le monde de la mer est une petite famille et une découverte non déclarée est vite repérée. » Dont acte.

GAËLLE ARAMA
garama@nicematin.fr

Interview express

Anne Joncheray, archéologue, chasseuse d'épaves, directrice du Musée archéologique de Saint-Raphaël

« Piller une épave, c'est comme brûler une bibliothèque »

Anne Joncheray passe sa vie dans les profondeurs. Plongeuse aguerrie et chasseuse d'épaves depuis trente ans. En quête de trésors engloutis à faire partager à la surface. C'est elle qui a découvert le site du Fort Royal 1 en 2017. Aujourd'hui, la directrice du Musée archéologique de Saint-Raphaël est en colère.

Quel est votre sentiment après ce pillage ?

Je le vis comme un cambriolage. Chaque amphore est un peu mon bébé. Je les dessine, les répertorie, en connais chaque détail, les montre au public. C'est une violation. C'est comme

brûler une bibliothèque. C'est extrêmement choquant. Comment peut-on massacrer un pan de l'Histoire ? L'amphore, c'est le trophée du plongeur à exposer dans son salon ! ? C'est une histoire d'ego... C'est le côté bestial de l'être humain. Je suis en colère.

Vous aviez découvert ce site en 2017. Comment ?

Par hasard, lors d'une plongée. J'y suis retournée pour une opération archéologique de dix jours en 2019. J'ai remonté 22 objets, des amphores et un peu de vaisselle. Mais j'en ai laissé sur place. En 2020,

j'ai redemandé une autorisation de fouille que je n'ai pas obtenue. En 2021, le DRASSM (Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines) a repris l'opération et a constaté déjà des passages sur le site qui n'est qu'à 20 mètres de profondeur. Même des apnéistes peuvent y aller. Pour moi, le pillage s'est étalé sur 2020 et 2021.

À votre avis, combien d'amphores ont été prélevées ?

Difficile à dire. Plusieurs dizaines je pense. Ce caboteur du II^e siècle, et

sans doute d'une dizaine de mètres, pouvait contenir entre 250 et 350 amphores remplies de vin de la côte tyrrhénienne. Il est de la même époque celui qui a coulé à Saint-Raphaël et contenait 250 amphores.

Quelle est l'estimation de ces amphores ?

De 2 à 3000 euros pièce.

Comment retrouver les auteurs des pillages ?

Je pense qu'on pourra retrouver ces objets facilement. Mais le mal est fait. Car un ramassage n'est pas une fouille. On a perdu des dizaines d'indices qui pouvaient éclairer sur



l'histoire du bateau, les conditions de son naufrage... Les auteurs encouront une forte amende. Mais leurs méfaits n'ont pas de prix.

Des précédents de pillages ?

En 2015, à Palavas-les-Flots, 18 000 piastres d'argent avaient été dérobées sur l'épave de la

Jeanne-Elisabeth au fond depuis 1755. Son auteur avait écopé de quatre ans de prison dont deux avec sursis, plus d'1M€ à l'État pour les dégâts sur l'épave.

Un message aux pilleurs ? Prenez conscience du mal que vous faites à l'Histoire pour des fins personnelles !

PROPOS RECUEILLIS
PAR G. A.